

La célébration de l'ONCTION DES MALADES aura lieu le **Vendredi 12 MAI aux CHÊNES**

Vous voulez vivre chrétiennement ... Vous êtes-vous posé la question de recevoir l'onction des malades ? ... Réfléchissez-y et parlez-en avec des membres de votre famille ... Il convient de recevoir ce sacrement en toute lucidité, sans attendre d'être à la dernière extrémité.

Quand la vieillesse ou le handicap affaiblit dangereusement les forces et devient un fardeau très lourd à supporter ...

Quand la maladie grave met la vie en danger, *l'onction des malades* est recommandée par l'Eglise pour accompagner les chrétiens dans la dernière étape de leur vie sur terre et apporter la force de Dieu pour affronter leur épreuve.

Bien qu'il ne soit pas renouvelable à volonté, ce sacrement peut se recevoir une nouvelle fois (principalement lorsqu'après une guérison, une nouvelle maladie grave est survenue). Une explication de ce sacrement vous sera donnée lors de la prochaine messe, en avril.

A l'église St Pierre des Herbiers, l'onction sera célébrée le dimanche 23 avril au cours de la messe de 11h

L'équipe d'aumônerie des maisons de retraite de votre paroisse, et l'abbé RC Guibert

INSCRIPTION à renvoyer avant le 1er mai 2023

à Marie-Madeleine PASQUIET tél 02 51 67 07 36

ou à une autre personne de l'équipe d'Aumônerie

Vous pouvez aussi déposer cette feuille dans la boîte placée près du bureau d'accueil

JE DESIRE RECEVOIR LE SACREMENT DE L'ONCTION DES MALADES le 12 mai

NOM Prénom

Âge

Chambre n°

Téléphone

J'ai besoin qu'on vienne me chercher dans ma chambre OUI NON

J'ai déjà reçu ce sacrement OUI (année) NON

Ce qui me fait demander à recevoir le sacrement de l'onction :

Je suis atteint(e) d'une grave maladie

Je sens mes forces s'affaiblir dangereusement

Je dois subir une grave opération

Je veux avoir la force de continuer à vivre et à aimer

Je veux me préparer au passage de la mort dans la foi et la paix

autres raisons

